



Erreurs successives de classification

Par **gazapo**, le **23/04/2008** à **11:47**

Bonjour, je me suis rendu compte il y a 1 mois environ qu'il y avait des incoherences au niveau de ma classification et mon coefficient, notamment des retours arrière et lorsque j'en ai parlé a ma DRH elle m'a présenté ça comme des erreurs de saisie mais j'aimerais savoir si c'est bien légal ou si je peux demander à revenir a la classification qui devrais être la mienne (Etam 3.1)
Ps : historique de ma classification
- décembre 2005 : 2.1/275
- janvier 2006 : 2.2/355 le coefficient est erroné
- février 2006 : 2.3/310 le coefficient est corrigé, mais le niveau est erroné
- mars 2006 : 2.2/310 la classification est correcte
- février 2007 : 3.1/400 la classification est erronée, elle devrait être 2.3/355
- mars 2007 : 3.1/400 idem
- avril 2007 : 2.3/355 la correction est effectuée
Merci.